

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 juin 2017
Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE

N° 12

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 05/07/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/07/2017
(accusé de réception du 05/07/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Bilan des 4 conseils de quartier pour la période de juin 2014 à mai 2017

La création des quatre conseils de quartier s'appuie sur une charte approuvée au conseil municipal par la délibération n°1 DAG 14.3 du 25 avril 2014 qui prévoit qu'à l'issue de 3 ans de fonctionnement, un bilan d'étape sera réalisé, afin d'évaluer le dispositif mis en place et d'ajuster le fonctionnement des conseils de quartier, le cas échéant.

« Les conseils de quartier seront durant ce mandat l'un des relais essentiels du dialogue simple, direct et sincère que je souhaite instaurer entre les citoyens quimpérois et leurs élus. La co-construction de notre avenir constitue la ligne directrice du travail des conseils de quartier. Je veillerai personnellement à ce que toute l'attention soit portée par les services et les élus sur la qualité de votre travail. » Cette volonté affirmée par le maire de Quimper a institué une véritable réforme d'organisation et d'action pour débattre dans un tout autre rapport avec la population.

La charte des conseils de quartier de Quimper rappelle le cadre et les principales règles de fonctionnement.

La composition d'un conseil de quartier

Chaque conseil de quartier comprend 49 membres maximum, composé par deux collèges :

- le collège des habitants avec 20 places pour les personnes tirées au sort à partir des listes électorales et 15 places pour des volontaires tirés au sort ;
- le collège des associations et des acteurs socioprofessionnels avec 14 membres qui provient d'un appel à candidature.

Chaque collectif d'animation est composé de 7 membres volontaires qui sont chargés de préparer l'ordre du jour de la plénière.

Si un membre de conseil de quartier démissionne ou est absent plus de 3 séances, il est fait appel à la personne qui figure dans l'ordre sur la liste complémentaire établie en présence d'un huissier.

L'organisation des 4 conseils de quartier

Une trentaine de réunions ont été coordonnées par l'adjoint chargé de la coordination des mairies de quartier, de la démocratie de proximité, de la vie associative et du secteur socioculturel afin de répondre aux thématiques librement choisies par les 4 collectifs d'animation des conseils de quartier.

Les 3 adjoints chargés respectivement des quartiers de Penhars, Ergué-Armel et Kerfeunteun ont joué un rôle essentiel notamment dans l'animation des conseils, le traitement des demandes et le lien avec les services de la ville.

Les rendez-vous de chaque conseil de quartier ont eu lieu dans la même salle, le même jour de la semaine et aux mêmes horaires (entre 20 et 22h), favorisant ainsi une présence assidue des membres (en moyenne, 56% de présents).

De juin 2014 à mai 2017, cette volonté d'écoute s'est traduite par 75 plénières, 87 collectifs d'animation, 7 inter-quartiers et 4 visites de terrain qui ont permis de vrais échanges entre les élus accompagnés des services et les membres des 4 conseils de quartier.

Chaque plénière a fait l'objet d'un compte-rendu rédigé par un secrétaire de séance, validé lors de la plénière suivante par les membres présents. Dans le respect des principes du développement durable, les invitations et les documents sont transmis, de préférence, de manière dématérialisée.

Un espace réservé sur le site de la ville permet à chaque participant de consulter les dossiers présentés et les rapports établis en réunion.

Tous les citoyens quimpérois peuvent également émettre leurs questions, leurs propositions, leurs recommandations et leurs avis à portée consultative par le biais d'une adresse mail dédiée à cet usage : conseils.quartier@quimper.bzh

A chaque quartier, ses priorités

Après la phase d'installation finalisée par un règlement de fonctionnement commun établi et validé en concertation avec les membres des 4 conseils de quartier, les conseils de quartier de Quimper sont entrés dans une dynamique opérationnelle. Autour de « Comment mieux vivre ensemble », ils ont retenu les thématiques suivantes :

Centre-ville	1- La propreté et les incivilités : - La gestion des déchets des commerces - Les déjections canines, les mégots de cigarettes - La circulation et le stationnement dans le centre historique
Ergué-Armel	1- Les déjections canines 2- La sécurité aux abords des écoles 3- Les problèmes de voirie 4- Les liaisons douces sur le quartier de Linéostic 5- La circulation et les économies d'énergie 6- Les noms de rues
Kerfeunteun	1- Actualités diverses du quartier 2- Les liaisons douces 3- L'aménagement des espaces verts de la salle des fêtes de Penvillers 4- La mise en place d'une bibliothèque de rue
Penhars	1- Création d'un marché à Penhars 2- Les différents déplacements - Vélos/Piétons/Personnes à mobilité réduite - Voitures/Circulation/Stationnement - Bus/Transports collectifs

Des informations partagées

Le maire de Quimper, comme il s'y est engagé en début de mandat, a régulièrement échangé avec les membres des quatre conseils de quartier sur l'évolution de notre environnement, dans l'immédiat et à plus long terme :

- sur le budget de Quimper en septembre 2014
- sur le pôle de santé de Kerlic en janvier 2015
- sur le plan local d'urbanisme (PLU) en mai 2015 et en mars 2016
- sur l'éclairage public et les économies d'énergies en septembre 2015
- sur les parcs d'activités et la place de Quimper dans le paysage breton en septembre 2016
- sur le réaménagement du pôle d'échange multimodal de Quimper en novembre 2016
- sur les états généraux des politiques publiques en mars 2017.

Lors des plénières animées conjointement par l'adjoint référent du centre-ville et les 3 adjoints de quartiers et le service de la démocratie de proximité, 9 élus municipaux et 4 élus communautaires, accompagnés des services référents, sont venus présenter leurs expertises sur les sujets suivants :

- L'organisation de la collecte des déchets
- Le projet d'aménagement de Locmaria
- L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)
- La réorganisation scolaire 2017-2018
- L'accessibilité aux abords des écoles

- Les liaisons douces
- Le règlement de l'eau
- La création d'une salle des fêtes à Penvillers
- La législation des marchés
- Le dispositif « conseil citoyen »
- Les transports et la voirie.

Du terrain pour les membres des conseils de quartier

Suite au choix de débattre autour d'une thématique centrale - la propreté et les incivilités - reflétant des préoccupations communes à tous les habitants quimpérois et aux personnes utilisateurs du centre-ville de Quimper, les membres du conseil de quartier du Centre-ville sont allés à la rencontre des 292 commerçants installés dans le quartier historique, munis d'un questionnaire sur le ramassage des déchets, des cartons et autres emballages générés, entre autres, par les commerces dans le but de valoriser l'image de notre ville pendant la période estivale. 84% des questionnaires ont été récupérés et analysés par les membres du conseil de quartier, puis communiqués au service référent.

Afin de montrer leur détermination pour lutter contre les déjections canines, les membres du conseil de quartier du Centre-ville et d'Ergué-Armel ont participé en juin 2015, à une journée d'informations avec l'association des bénévoles du refuge animalier de Quimper – ABRAQ. Les services techniques ont fabriqué deux pochoirs : « Trottoir, mais pas trottoir » et des pattes de chien pour matérialiser la rénovation des canisites. Ils ont poursuivi leur engagement l'année suivante en diffusant des prospectus humoristiques auprès des propriétaires de chien du centre-ville et des professionnels canins (vétérinaires, toiletteurs...).

Les membres des conseils de quartier de Penhars, de Kerfeunteun et d'Ergué-Armel ont découvert les ateliers communautaires confiés aux transports collectifs Kéolis et appréhendé l'organisation complexe de la QUB.

Une vingtaine de membres du conseil de quartier d'Ergué-Armel a bénéficié d'un repas préparé par le Symoresco, servi au restaurant scolaire de l'école Pauline Kergomard. Ils sont ensuite allés découvrir le nouveau quartier de Linéostic dans le but d'élaborer un circuit de liaisons douces.

Le projet phare du conseil de quartier de Penhars a été de proposer la création d'un marché sur la place de l'église qui a été présenté au conseil municipal du 4 février 2016 (délibération n°17 DDV) et a été inauguré officiellement le mercredi 20 avril 2016. Les membres de ce conseil de quartier ont organisé plusieurs animations (Halloween, Noël...), en partenariat avec des acteurs locaux, pour redynamiser le marché de Penhars abandonné par les commerçants durant l'été 2016.

Organisée à l'attention des membres des 4 conseils de quartier, une visite des parcs d'activités communautaires orchestrée par le directeur du développement économique, leur a fait découvrir les grandes potentialités du territoire.

Plusieurs membres des 4 conseils de quartier ont assuré un relais constant entre les différents services et la population quimpéroise en les sollicitant pour différentes demandes d'amélioration des espaces publics (problèmes de haies, défaut de voirie par le biais de nombreuses photos prises sur le terrain...).

Les 4 conseils de quartier se sont également investis, chaque année, dans la création et le développement du lien social en partenariat avec les associations de quartier :

- en participant au jury du concours « Dessine-moi Noël » ;
- en rencontrant les citoyens aux fêtes de quartier des MPT et/ou MJC de leurs quartiers.

Enfin, le vice-président à Quimper Communauté délégué au logement, à l'habitat et au foncier, a également invité trois membres du conseil de quartier du centre-ville, à participer au comité de pilotage de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain (OPAH-RU).

L'invitation à participer aux états généraux des politiques publiques faite aux membres des 4 conseils de quartier, a conclu ce 1^{er} mandat commencé par la présentation du budget de Quimper.

Le conseil municipal prend acte des travaux menés par les quatre conseils de quartier de juin 2014 à mai 2017.